

## TERME DE REFERENCES POUR UNE EVALUATION D'INTER-RESEAUX DEVELOPPEMENT RURAL

### 1. ELEMENTS DE CONTEXTE

L'association Inter-réseaux Développement rural est un réseau d'acteurs africains et européens d'horizons divers (organisations paysannes, ONG, chercheurs, experts, partenaires techniques et financiers, décideurs) engagés sur les enjeux de développement agricole et rural en Afrique. Si ses activités ont commencé en 1996, l'association a été formellement créée en 2005.

Le travail de l'association est cadré à la fois par la [Charte](#) signée par ses membres et son [plan d'orientation stratégique 2018-2022](#). Ainsi Inter-réseaux s'est donnée quatre missions pour faciliter ses actions en faveur d'une **agriculture familiale durable** : (i) favoriser l'accès à l'information (veille informationnelle, veille événementielle, etc.), (ii) produire des connaissances issues du dialogue et de la mise en débat sur des sujets d'intérêts pour le réseau (organisation de cycles thématiques d'échanges, publications, ...), (iii) valoriser les réflexions et les expériences des membres du réseau (élaboration et diffusion de documents de capitalisation), (iv) renforcer les capacités des membres en termes de capitalisation, de production et valorisation de contenus, etc.

**Le cœur de métier d'Inter-réseaux est bien centré sur l'information (production de contenu), la communication (la diffusion de ce contenu) et la gestion des connaissances.** L'association vise à mettre en vis-à-vis différents points de vue et à susciter le débat. Elle ne fait pas de plaidoyer.

Les thèmes traités sont les politiques agricoles, le financement de l'agriculture, les questions de mise en marché des produits agricoles, le devenir des exploitations familiales agricoles et pastorales. Des cycles thématiques annuels ou pluri-annuels sont organisés au sein ou transversalement à ces grands thèmes.

#### **Les principaux cycles thématiques en 2018-2020**

- *Avenir du pastoralisme*
- *Transition vers l'agroécologie*
- *Implication du secteur privé dans l'agriculture africaine*
- *Protection sociale*
- *Conseil agricole*
- *Sécurité en zone rurale au Sahel*

**Chaque année, d'autres thèmes peuvent être définis avec les membres.**

Pour plus d'informations : voir le site web d'Inter-réseaux, <http://www.inter-reseaux.org>

L'association Inter-réseaux qui est de droit français possède des bureaux à Nogent-sur-Marne à côté de Paris et à Ouagadougou avec une équipe présente dans ces deux localisations : 4 personnes en France et 6 personnes au Burkina Faso au 1<sup>er</sup> mai 2020.

Inter-réseaux Développement rural a reçu sur la période 2018-2020 des fonds d'origines diverses lui permettant de consolider un budget annuel autour de 600 000 € basé sur une contribution importante (environ 50%) de la division OSC de l'Agence Française de développement (ligne budgétaire *structuration du milieu associatif*). Les autres fonds proviennent chaque année de plus de 12 partenariats (subventions, projets ou prestations). En moyenne 15% des fonds sont apportés par ses membres.

2020 est la dernière année du triennal signé avec l'AFD pour un montant de 929 070 €. Ce financement est rattaché à la ligne intitulée « structuration du milieu associatif ». Dans ce cadre IR souhaite réaliser une évaluation des points majeurs survenus durant la période 2018-2020 en tenant compte du fait que les précédents processus d'évaluations encore récents ont déjà défini des axes d'amélioration qui sont actuellement en progression.

Les derniers processus d'évaluation ou travaux de suivi permettant d'expliquer les évolutions majeures d'IR sont les suivants :

- 2011 : *Evaluation à visée prospective d'Inter-réseaux Développement rural* (Iram, Larès)
- 2014 : *Revue à mi-parcours du Plan d'Orientation Stratégique 2012-2016* (Martin Vielajus)
- 2017 : *Accompagnement à la définition et à l'opérationnalisation d'une nouvelle stratégie pour Inter-réseaux Développement rural* (Cota)
- 2017 : *Evaluation prospective des publications d'Inter-réseaux* (Com4Dev)

## 2. QUELQUES ELEMENTS MAJEURS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DU TRIENNAL EN COURS :

### Au niveau général

- Le renforcement des échanges au niveau régional en Afrique de l'Ouest est à noter qu'il s'agisse des échanges entre les réseaux d'organisations paysannes (OP), entre ceux-ci et les instances régionales ou dans le montage d'opération multi-acteurs associant des acteurs nationaux, régionaux et internationaux sur des questions jugées importantes pour la région. L'Afrique de l'Ouest est à la pointe de ces systèmes d'échanges, de concertations et de partenariats sur le continent.
- La situation de la sécurité en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Sahel ainsi que dans la zone du lac Tchad est de plus en plus préoccupante en premier lieu pour les acteurs ruraux (pasteurs, éleveurs, agriculteurs et autres acteurs de zones rurales).
- La crise sanitaire mondiale due au Covid 19 qui est venue à la fois troubler les activités en zones rurales et sur les filières, les initiatives des autorités nationales et régionales, les programmes de coopération et les échanges régionaux et internationaux.

Ces éléments généraux concernant le contexte peuvent être à la fois des contraintes pour IR mais aussi des éléments qui permettent de définir de nouveaux axes de travail ou de faire évoluer des méthodes de partages et d'échanges d'idées.

### Au niveau d'Inter-réseaux

- Les travaux de réflexion, de capitalisation et de publication, se sont poursuivis de façon générale mais ont aussi pris une ampleur différentes en particulier sur des sujets comme le pastoralisme, l'implication du secteur privé en agriculture, les rôles des interprofessions, les marchés à bétails, les stocks alimentaires, les systèmes de protection sociale, le conseil agricole.
- La veille et la mise en valeur d'informations utiles aux acteurs du développement rural se sont poursuivies tout comme l'accompagnement de membres et partenaires dans leurs réflexions et leurs processus de renforcement de connaissances et de savoirs.
- L'assemblée générale a été ouverte à de nouveaux membres étendant à la fois la couverture géographique et les profils des organisations membres. Au 1<sup>er</sup> mars 2020 l'AG d'IR est constituée de 25 organisations et 22 personnes physiques basés dans 5 pays d'Europe et 6 pays d'Afrique chacun pouvant avoir des actions ou des membres dans de multiples pays voire continents.

- Les statuts et le règlement intérieur ont été revus.
- La Charte et le POS 2018-2020 ont été rédigés puis validés par l'Assemblée générale.
- La charte graphique a été renouvelée avec un changement de logo, une nouvelle maquette générique pour les publications et en particulier pour la revue d'IR : *Grain de Sel*.
- Une Charte éditoriale a été élaborée afin de fixer quelques lignes directrices et règles dans la production et l'organisation de ces publications.
- IR a développé sa présence sur les réseaux sociaux.
- Le site internet d'IR, outil majeur pour la diffusion d'informations est en réfection.
- Un chantier important de réflexion sur la valorisation des productions d'IR et de ses membres est en cours.
- Des nouveaux partenariats techniques et financiers ont été instaurés.

### 3. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Inter-réseaux Développement rural (IR) souhaite mener une évaluation pour apprécier la qualité de l'évolution d'Inter-réseaux et de ses activités dans son ensemble mais aussi en regard de l'objectif spécifique présenté dans le cadre de la mise en place sur triennal 2018-2020 tel que défini dans la Note d'Initiative ONG (Niong) à la base de la convention de financement signé avec l'AFD<sup>1</sup> : « *Par ce projet, Inter-réseaux Développement rural renforce les capacités de sa structure, de ses membres et de ses partenaires à produire, diffuser et confronter des savoirs et des expériences au sein d'un large réseau d'acteurs euro-africains variés.* »

IR réalisera des enquêtes (cf. plus loin) en amont et en parallèle de l'intervention des consultants<sup>2</sup>, qui apporteront des éléments utiles en complément du travail confié à ces derniers pour apprécier les réalisations, les effets et impacts ainsi que les résultats du travail mené par Inter-réseaux plus particulièrement depuis 2018. Ainsi le point de référence pour les consultants sera la Niong et plus spécifiquement le chapitre 4 du document qui précise en particulier les objectifs, résultats attendus, activités et méthodes.

Les consultants devront, au-delà de porter une appréciation sur le chemin parcouru, faire des propositions opérationnelles autour des questions posées dans le paragraphe suivant.

Tout ce travail d'évaluation permettra de nourrir la prochaine phase qui couvrira la période 2021-2023.

### 4. QUESTIONS A TRAITER DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION

Afin de mieux répondre à l'objectif de cette évaluation, les consultants devront orienter leur travail pour apporter des réponses sur plusieurs points que l'on peut regrouper en deux catégories :

#### **1. Avancées réalisées et points de blocages durant le triennal en regard de l'objectif fixé**

Cette partie purement rétrospective permettra de dresser un bilan de la période écoulée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, date de début du triennal.

Pour cela les consultants pourront apprécier plusieurs dimensions d'atteinte des résultats du triennal et en particulier l'utilisation des travaux d'IR par les lecteurs, partenaires et membres à partir d'indicateurs de perception quantitatif (enquêtes de lectorat, etc.) et d'entretiens. Au-delà des réalisations telles qu'initialement prévues les consultants pourront apprécier la prise

<sup>1</sup> Cf. le cadre logique de la Niong en annexe

<sup>2</sup> Dans ces termes de références les termes « les consultants » « les évaluateurs » qui est employé désigne le, la, les, consultant.e.s qui réaliseront l'évaluation

en compte d'éléments transversaux que sont pour ce programme en particulier, le genre, les jeunes et l'environnement.

## ***2. Apport de recommandations en regard des réalisations déjà menées pour permettre à Inter-réseaux de progresser dans ses métiers et ses objectifs***

En fonction de la mission générale d'IR, des précédents travaux d'évaluations et des débats internes il apparaît que la question centrale reste : **Comment IR a fait évoluer et peut encore faire progresser ses moyens pour réaliser au mieux ses missions sur la durée, au profit de ses membres, des partenaires et des acteurs du développement rural en Afrique ?**

Cela concerne plusieurs dimensions importantes pour expliquer les avancées (ou pas) d'IR entre 2018 et 2020 et proposer des ajustements ou des évolutions dans un esprit de **renforcement de la structuration du milieu associatif.**

Le modèle économique. Depuis 10 ans Inter-réseaux a gardé un budget autour de 600 000 €. Ce niveau budgétaire a été tenu grâce à un financement structurant de l'AFD (division OSC) et l'identification de plus de dix financements chaque année venant compléter le plan de financement avec certains qui correspondent à des « prestations de services ». Grâce à cela des activités ont été réalisées et développées, de nouveaux outils ont été mis en place jusqu'à aujourd'hui.

Après avoir dressé un bilan du triennal actuel les consultants pourront remettre de recommandations, afin à la fois d'espérer pouvoir maintenir, voire augmenter, le budget annuel et alléger la charge de gestion courante dû à la multiplication des dossiers mais aussi de limiter les risques de trésorerie, les consultants pourront proposer des alternatives pour consolider les ressources. Ils s'attacheront à traiter l'importance des prestations/appui pour les membres et partenaires en regard de la mission d'intérêt général. La pertinence et l'utilité de la mission de prestation/appui développée depuis quelques années devront être regardées en intégrant dans l'analyse les notions de subsidiarité et complémentarité avec les membres.

L'appréciation des résultats et les propositions devront aussi tenir compte de l'évolution du contexte sécuritaire et sanitaire en Afrique de l'Ouest si cela est important sur ce point.

Le format de l'équipe technique et mobilisation des membres. Depuis ses origines IR s'appuie sur une équipe salariée et ses membres pour réaliser ses activités de façon professionnelle et en réseau. Depuis 2017 le format de l'équipe a changé pour permettre de mieux répondre aux besoins des membres et de la communauté du développement (répartition géographique, compétences techniques et méthodologiques) mais des éléments doivent pouvoir encore évoluer en particulier si l'on envisage la possibilité de responsabiliser plus les membres au profit du réseau (délégation d'activités, possibilité de points focaux dans les pays, etc.). Le contexte actuel en Afrique de l'Ouest et en particulier au Sahel renforce l'intérêt d'étudier de nouveaux montages permettant de d'augmenter les échanges et la remontée d'information des zones rurales. Cette analyse pourra s'appuyer sur le bilan des expériences déjà tentées (débat thématiques, réalisations de publications, etc.)

La gouvernance du réseau. La gouvernance du réseau a été pensée dans le cadre légal de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 mais aussi en tenant compte du rôle et de la composition des instances de gouvernance pour la structuration du réseau et l'enjeu de participation et d'inclusion des membres dans le pilotage et la réalisation des activités. Les modes de gouvernance ont constitué un axe d'évolution depuis dix ans, mais des améliorations sont encore possibles ; quel bilan dressé de ces évolutions et comment poursuivre cette démarche en renforçant l'articulation AG-CA-Bureau-présidence-équipe technique au profit du réseau et de ses membres ?

La construction de partenariats : IR a avancé progressivement dans la construction de cadres de partenariat (en particulier avec des universités) dans l'esprit de renforcer des actions multi-acteurs et l'intérêt des activités. En regard de ses missions et des moyens qu'elles nécessitent, comment progresser plus rapidement dans ce sens et rendre plus vivant de tels cadres avec d'autres réseaux, organisations, structures d'enseignement recherche, partenaires techniques et financiers ?

La question du membership : A deux reprises dans la dernière décennie, IR a fait le choix d'ouvrir son assemblée générale à de nouveaux membres (2012 et 2019) permettant ainsi d'accueillir à la fois des acteurs africains et européens du développement rural en rapprochant la composition de son assemblée générale des différents types de publics touchés et mobilisés par IR. L'adhésion à un réseau impliquant des relations réciproques entre IR et ses membres, il sera intéressant d'apprécier les différents modes d'implication des membres et en conséquence quel peut être l'intérêt de mener une troisième phase d'ouverture au regard du renforcement d'IR ? Le schéma d'un réseau en expansion est important mais aujourd'hui quelles leçons et quelles recommandations tirer pour les prochaines années en fonction des gains et aussi des enjeux dans les modes de structurations des acteurs du développement qui se recomposent ? IR doit-il poursuivre son extension et si oui, vers quels publics ?

Au total les consultants veilleront à ce que ses propositions intègrent systématiquement une cohérence entre les demandes des membres et acteurs du développement rural africain, les objectifs que peut se fixer en conséquence l'association et les moyens qu'elle peut mobiliser à la fois en termes humains et financiers.

## 5. ORGANISATION DE L'EVALUATION

En parallèle, du processus de recrutement des consultants et des premières semaines de leur travail, l'équipe technique en lien avec la gouvernance d'IR va réaliser un travail d'enquête et de sondage sur plusieurs aspects concernant les réalisations de 2018 à 2020 pouvant apporter des éléments utiles aux consultants. Ce travail concernera en particulier :

- Une mise à jour des indicateurs précisés dans la Niong du triennal 2018-2020 (juillet 2020) ;
- La meilleure connaissance du lectorat des publications et de l'utilisation qu'ils font des productions d'IR (début septembre 2020) ;
- La meilleure connaissance des internautes qui fréquentent le site web et les pages d'IR sur les réseaux sociaux (août 2020) ;
- L'appréciation par un comité de personnes ressources sur la qualité et la forme des publications d'IR pour avoir un retour critique et des pistes d'amélioration (septembre 2020) ;
- Une autoévaluation de la mandature du conseil d'administration (juin 2020).

### ***Quelques points pouvant guider la méthode de travail des consultants***

Les consultants devront proposer une méthodologie tenant compte des différents éléments suivants :

- Il s'agira d'animer une réflexion auprès des membres d'IR (et des partenaires proches) pour préciser avec eux leurs appréciations vis-à-vis d'IR, les services rendus par IR, les actions menées en commun, etc. avec deux ans de recul depuis la mise en place du triennal.

- Les consultants auront des entretiens aussi bien avec des membres qu'avec des acteurs non membres d'IR en Europe et en Afrique de l'Ouest et du Centre<sup>3</sup>.
- Un temps d'échange faisant intervenir les consultants sera organisé lors d'un conseil d'administration exceptionnel.
- Le travail devra mettre en exergue des propositions en écho aux demandes des acteurs du développement rural (membres et non membres d'IR) recueillies lors des échanges en particulier concernant les questions évaluatives mais aussi d'éventuelles autres suggestions pouvant être utiles pour le prochain triennal.
- Enfin nous attirons l'attention des consultants sur le fait qu'il n'est pas envisageable de décaler le travail dans le temps et que celui-ci devra impérativement être terminé pour le 14 octobre (cf. calendrier prévisionnel ci-dessous).

## **Produits attendus**

La personne ou l'équipe retenue devra produire à différents moments de l'évaluation et en fonction du chronogramme décrit infra :

1. Une note de cadrage qui sera discutée avec le Comité de pilotage (voir ci-dessous).
2. Un rapport en version provisoire qui sera présenté au Comité de pilotage et sur lequel celui-ci fera des remarques. Il devra contenir les réponses proposées aux questions évaluatives et présenter de façon transversale :
  - Des éléments de bilan issus des diverses lectures et entretiens sur les avancées, faiblesses et points de blocages relevés suite au travail réalisé par IR depuis 2017 ;
  - Des propositions précises concernant les ajustements, changements à mettre en place au cours du prochain triennal voire à plus long terme ;
  - Des propositions concernant des évolutions à introduire pour un meilleur fonctionnement opérationnel d'IR.
3. Une présentation du travail réalisé qui devra servir de support au débat au cours d'une réunion spéciale du CA.
4. Un rapport en version définitive.

## **6. COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI**

Ce processus sera dirigé par un comité de pilotage présidé par le Président d'Inter-réseaux. Ce comité intégrera :

- 3 membres du Conseil d'administration ;
- 3 membres de l'équipe technique dont le Directeur ;

Le comité sera consulté depuis la rédaction des termes de références jusqu'à la diffusion des conclusions du travail de l'évaluation. Il veillera en particulier à la qualité du choix des consultants. Il sera leur interlocuteur pour le cadrage de l'évaluation, les questions méthodologiques et la discussion des résultats de l'évaluation aux différents stades d'avancement du travail.

Ce comité se réunira ou sera consulté à distance à plusieurs reprises durant l'exercice :

- Pour le choix des offres ;
- Pour une réunion de cadrage avec les consultants sélectionnés ;
- Pour la présentation du rapport provisoire ;
- Pour la préparation du temps d'échange prévu lors du CA ;
- Des réunions ad hoc pourront avoir lieu en fonction de la mobilisation des consultants.

---

<sup>3</sup> Le contexte sanitaire et l'incertitude concernant la disponibilité de vols internationaux oblige les consultants à privilégier dans la méthodologie les interactions à distance.



L'interlocuteur direct des consultants pour toutes les questions relatives à la mise en place et à la réalisation de l'évaluation sera le directeur d'Inter-réseaux ([christophe.jacqmin@inter-reseaux.org](mailto:christophe.jacqmin@inter-reseaux.org)).

## 7. PROCESSUS DE SELECTION DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

Le choix du consultant ou de l'équipe de consultants sera établi au vu du dossier fourni qui devra contenir :

- Une proposition technique de maximum 10 pages mettant en avant la perception du contexte d'Inter-réseaux, l'approche des questions évaluatives des présents termes de référence et une proposition méthodologique pour les différents aspects du processus allant jusqu'au rendu final. Cette proposition devra également inclure la présentation du ou des personnes mobilisées (si le choix est fait de constituer une équipe de plusieurs consultants, une répartition des tâches au sein de cette équipe sera présentée).
- Une proposition financière.
- Le ou les CV du ou des consultants et les références des structures porteuses éventuelles.

Les éléments qui guideront le choix du comité de pilotage seront :

critères	pondération
- La perception du contexte d'Inter-réseaux et de la problématique générale de l'évaluation ; - L'approche des questions décrites au paragraphe 4 des présents termes de références ;	25%
- La méthode de travail proposée et la capacité démontrée à mener des travaux à distance (entretiens, échanges en groupe) ; - Le calendrier proposé	20%
- Le(s) profil(s) du (des) consultant(s) (et leur complémentarité) ;	35%
- Le budget prévisionnel ( <u>montant total TTC</u> et répartition des dépenses) ;	20%

## 8. BUDGET DE L'EVALUATION

Le budget de la proposition ne devra pas excéder 20 000 € TTC (y compris divers et imprévus éventuels, 3% du budget prévisionnel maximum). Le plafond des honoraires est de 650 € TTC / jour. Au vu de la situation sanitaire il ne sera pas possible de prévoir de mission entre l'Afrique et l'Europe.

Des pénalités de retards seront prévues dans le contrat qui sera signé avec Inter-réseaux.

## 9. CHRONOGRAMME

Cette opération doit être terminée au plus tard au 14 décembre 2020, date de remise du rapport final. Les résultats de l'évaluation alimenteront les travaux de préparation d'une nouvelle requête de financement à l'AFD pour la période 2021-2023.

Etapes de la démarche : Préparation et cadrage (dont réunion de cadrage avec le Comité de pilotage), période des entretiens en présentiel et à distance (en fonction de l'évolution des conditions sanitaires), rédaction et restitution du rapport provisoire (dont réunion avec le Comité de pilotage), présentation et débat lors d'une réunion du Conseil d'administration et finalisation du rapport final.

Cela devra tenir compte des différentes échéances et rencontres suivantes :

- 27/07/2020 : diffusion des termes de références de l'appel d'offre
- 4/09/2020 à 18h00 TU : date et heure limite de remise des offres à envoyer à l'adresse : [christophe.jacqmin@inter-reseaux.org](mailto:christophe.jacqmin@inter-reseaux.org)

- 11/09/2020 : choix final du consultant ou de l'équipe de consultants retenu
- 15/09/2020 : signature du contrat et début de l'évaluation ; réunion de cadrage avec le comité de pilotage dans la foulée
- 2/11/2020 : remise du rapport provisoire et échange à distance avec le comité de pilotage
- Semaine du 9/11/2020 : restitution au Conseil d'Administration
- 14/12/2020 : remise du rapport définitif.

## **10. PERSONNES DE REFERENCES A MOBILISER POUR L'ÉVALUATION**

Au cours de l'évaluation les personnes suivantes pourront être rencontrées et consultées :

- Membres du comité de pilotage ;
- Membres du CA et de l'AG ;
- Equipe permanente ;
- Acteurs du réseau et partenaires techniques et financiers.

## **11. QUELQUES DOCUMENTS DE REFERENCES**

- La Niong 2018-2020 (Projet Intérêt Général : Structuration du milieu associatif-SMA) intitulée : Améliorer les pratiques de développement agricole et rural en Afrique par la mise en réseau des acteurs et des savoirs
- Le rapport de la première tranche du triennal
- Les rapports annuels
- Les statuts de l'association et le règlement intérieur
- La Charte d'Inter-réseaux
- Le POS 2018-2022
- Les rapports d'AG
- Les différentes publications d'IR produites depuis 2018
- Les différents documents liés aux évaluations cités page 2 des présents TDR
- Guide méthodologique 2018 de l'AFD concernant le dispositif d'appui aux initiatives des organisations de la société civile (OSC) et plus spécifiquement la *Fiche-outil 5 : Les principes d'évaluation et de capitalisation des projets*



## ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE DE LA NIONG

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
<b>Objectif global</b>	Contribuer au développement d'une agriculture durable basée sur l'exploitation familiale par la production, la diffusion et la confrontation de savoirs et d'expériences sur le développement rural et les politiques agricoles et alimentaires	les réalisations d'Inter-réseaux sont utilisées par ses membres et partenaires pour renforcer leurs connaissances, les partager et influencer les politiques	Par des retours des membres Par la participation de l'ET à des rencontres régionales Par la participation de l'ET à des rencontres internes chez les membres et partenaires Par l'appropriation des supports d'IR par les instances politiques
<b>Objectif(s) spécifique(s) (et sous-objectifs spécifiques)</b>	Par ce projet, IR renforce les capacités de sa structure, de ses membres et de ses partenaires à produire, diffuser et confronter des savoirs et des expériences au sein d'un large réseau d'acteurs euro-africains	L'information produite individuellement et collectivement par les membres d'IIR contribue à améliorer leurs connaissances des politiques, leurs pratiques et leurs capacités de négociation dans le domaine du développement agricole et rural en Afrique	Par des retours des membres Par la participation de l'ET à des rencontres internes chez les membres et partenaires Par l'appropriation des supports d'IR par les instances politiques
<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultat 1 :</b> Les capacités des membres et partenaires d'IR à produire des connaissances, à capitaliser des expériences et à valoriser et diffuser celles-ci sont renforcées	→ Au moins 40% des organisations membres d'IR conçoivent et pilotent des exercices de capitalisation dans le cadre d'IR. → Au moins 40% des organisations membres d'IR ont amélioré leurs capacités dans le domaine de la production d'information et de la capitalisation d'expérience.	Compte rendu d'activité d'IR mettant en avant les travaux de capitalisation réalisés  cette progression de capacité sera mesurée par une enquête auprès des organisations et de leurs partenaires.
	<b>Résultat 2 :</b> Les membres et partenaires d'IR mènent des travaux et des réflexions en commun sur les enjeux du développement rural et agricole, en vue de contribuer à l'amélioration des politiques et des pratiques rattachées à ce domaine	→ Les travaux d'Inter-réseaux sont cités – à dix reprises au moins par an – dans des publications ou des documents de projets, de plaidoyer et de politiques. → Les cycles de réflexion thématique animés par IR sont jugés utiles par ses membres et partenaires.	Ces références seront comptabilisées  Cette utilité sera appréciée par des enquêtes ad hoc

	<p><b>Résultat 3</b> : Les membres et partenaires d'IR ont accès à l'information pertinente sur le développement agricole et rural en Afrique de l'Ouest et du Centre</p>	<p>→ Le nombre d'abonnés aux publications et aux comptes Facebook et Twitter d'Inter-réseaux progresse d'au moins 10% par an. → Le travail de veille et de structuration de l'information réalisé par Inter-réseaux est jugé utile par la communauté du développement rural.</p>	<p>cette progression sera enregistrée grâce aux outils de suivi des bases abonnés.</p> <p>ce jugement sera apprécié par des enquêtes ad hoc.</p>
<p><b>Activités à développer</b></p>	<p>R1A1 : Réalisation de capitalisations R1A2 : Appui à la production et la valorisation de contenus R1A3 : Réalisation de formations sur la production et la valorisation de connaissances R2A4 : Rencontres inter-membres techniques et stratégiques R2A5 : Bulletins de veille thématiques R2A6 : Cartographies thématiques R2A7 : Edition thématique de la revue <i>Grain de sel</i> R2A8 : Autres publications R2A9 : Ateliers de valorisation et de mise en débat R3A10 : Veille sur le développement agricole et rural R3A11 : Bulletins de veille R3A12 : Synthèses R3A13 : Agenda du développement rural R3A14 : Amélioration du site web et des profils sur les réseaux sociaux</p>	<p>Les principaux moyens requis pour mettre en œuvre ces activités sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une équipe pluridisciplinaire basée à Paris et à Ouagadougou avec en particulier 6 cadres en charge de la réalisation des activités, du pilotage et de l'accompagnement des membres dans la réalisation de ces activités</li> <li>-Des membres qui se mobilisent pour réaliser des activités</li> <li>-Des moyens numériques performants</li> <li>-Des bureaux équipés à Ouagadougou et Paris</li> <li>-Un véhicule à Ouagadougou</li> </ul>	<p>Sources d'information sur le déroulement de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Rapports d'activités annuels</li> <li>-Rapports de statistiques du site web et des réseaux sociaux</li> <li>-Suivi des diffusions et des % de document envoyés par Email qui sont ouverts par les destinataires</li> <li>-Liste des rencontres organisées avec listes des participants</li> <li>-Comptes rendus du comité de publication qui apprécie la qualité des publications</li> <li>-Evaluation externe en dernière année du projet</li> <li>-Enquêtes ad hoc auprès des membres</li> <li>-Nombres de sollicitations reçues pour mobiliser IR, etc.</li> </ul> <p>Coûts de l'action 1 906 322 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ressources Humaines 993 370 €</li> <li>-Appui, suivi et contrôle 32 400 €</li> <li>-Investissement immobilier, technique et mobilier 57 000 €</li> <li>-Fournitures et consommables 21 600 €</li> <li>-Etudes et prestations intellectuelles 338 650 €</li> <li>-Activités 256 000 €</li> <li>-Capitalisation, évaluation, audit 28 000 €</li> <li>-Divers et imprévus 6 000 €</li> <li>-Frais de fonctionnement du siège 173 302 €</li> </ul>